

D'après l'ANFR dans les grandes agglomérations, il n'y aurait plus de radio, plus de TV, plus de téléphonie mobile. Les niveaux de champ électromagnétiques mesurés sont à 0,00V/m, incroyable mais vrai !!!

Comment est ce possible, le pourquoi du comment ?

Depuis sa création, le CRIIREM est souvent sollicité afin d'émettre un avis d'expert sur les rapports d'essais réalisés par les Bureaux de contrôle accrédités COFRAC.

Depuis janvier 2014, deux Bureaux sont mandatés par l'ANFR pour réaliser des mesures sur toute la France suite aux demandes envoyées par le document Cerfa 15003 * 1.

Tout d'abord le CRIIREM s'étonne de ce choix très restreint alors que de nombreux Bureaux de contrôle indépendants, aux compétences reconnues, pouvaient aussi répondre à cette demande.

En dehors du protocole de mesures que le CRIIREM juge toujours insuffisant pour évaluer le niveau d'exposition maximal aux différentes technologies impactant notre environnement, nous avons pu constater que les niveaux d'expositions relevés par les Bureaux de contrôles mandatés par l'ANFR montrent très régulièrement des niveaux d'exposition extrêmement faibles ne dépassant même pas les seuils de détection des appareils de mesures.

À l'heure où les technologies sans fil sont de plus en plus présentes dans notre environnement, les niveaux d'expositions seraient de plus en plus faibles ??? Curieusement, depuis 2014 les niveaux relevés par l'ANFR ne sont absolument pas cohérents avec les mesures que le CRIIREM réalise sur le terrain où les niveaux d'exposition rencontrés sont plus élevés et significatifs, mais absolument pas en dessous du seuil de détection des appareils de mesures.

Le CRIIREM s'interroge sur cette différence remarquée depuis 2014. De plus en plus fréquemment, même dans des villes très représentatives comme Rennes ou Paris, les mesures de l'ANFR laissent présumer des dysfonctionnements simultanés des réseaux de téléphonie mobile, de télévision et même de radio. De plus, depuis 2015, sur le site Cartoradio de l'ANFR, de nombreuses fiches de synthèse de mesures effectuées par les Bureaux de contrôles indiquent de façon époustouflante des valeurs de 0,00 Volt par mètre...

Incroyable mais vrai, on se retrouve comme en 2005 ! Les mesures réalisées par les Bureaux de contrôle présentaient des niveaux d'exposition très faibles, voire nuls, notamment sur la ville de Paris. C'est ce qui avait déclenché la création du CRIIREM. Les mesures contradictoires devant huissier avaient montré que les valeurs obtenues par le CRIIREM étaient justes. En conséquence, le CRIIREM demande à l'ANFR une nouvelle expertise contradictoire.